

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 1

Rubrik: Parrainages

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARRAINAGES

Aidez-nous à aider

Qui aider?

Familles et personnes seules en Suisse: Ce parrainage permet de procurer à des personnes réduites au chômage, atteintes d'une maladie ou accidentées, dont le revenu est bas, ou qui ont tout perdu lors d'un incendie, de recevoir lit et literie, meubles, vêtements et chaussures.

SOS aide individuelle: Permet de contribuer aux dépenses qu'occasionnent des interventions de caractère médical qu'un Suisse ou un étranger, en raison de difficultés financières, ne peut assumer entièrement.

Autocars pour handicapés: Trois autocars, spécialement équipés pour le transport de handicapés, sillonnent toute la

Suisse 5 jours par semaine et 9 mois sur 12. La joie de ceux qui en bénéficient dit la nécessité de ce service.

Réfugiés en Suisse: La Croix-Rouge a été chargée de s'occuper de 1700 réfugiés séjournant en Suisse, parmi lesquels 540 nécessitent un appui financier: ce sont surtout des familles nombreuses d'Indochine qui, à l'avenir, auront besoin de notre aide pour favoriser leur adaptation.

Réfugiés tibétains en Suisse: 1300 Tibétains vivent aujourd'hui en Suisse orientale; les premiers sont arrivés en 1961, le dernier groupe le 22 novembre 1984. Malgré la présence de la communauté en Suisse, chacun est confronté individuellement au

déracinement. Il convient que nous poursuivions l'accueil en les aidant jusqu'au bout.

Réfugiés dans le monde: La Croix-Rouge suisse vient en aide à des Croix-Rouges étrangères – du tiers monde principalement – qui ne parviennent pas à faire face à l'afflux de réfugiés d'un pays voisin où sévissent famine, sécheresse ou guerre.

Indochine meurtrie: A la suite d'une guerre prolongée, les besoins sont grands au Cambodge, Vietnam et Laos, que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'aide en cas de catastrophes naturelles. La Croix-Rouge suisse intervient, sur demande des gouvernements locaux, lors de situations d'urgence et a pu obtenir

d'envoyer sa propre équipe médicale permanente à Kompong Cham au Cambodge.

Enfants dans des zones de détresse: Inde, Laos, Pérou, Paraguay, Bolivie: les enfants sont généralement les premières victimes des pays à l'économie défailante et à la paix instable: ici il faut sortir des enfants de prison, là soutenir un orphelinat. La tâche est énorme.

Activités imprévisibles de la Croix-Rouge: Les parrainages reçoivent une attribution fixe et continue qui se doit d'être respectée: c'est ce qui les caractérise. Toutefois, il arrive qu'une nécessité urgente se produise pour laquelle aucun fonds n'est prévu. Ce nouveau parrainage constitue donc une tirelire disponible pour toute aide pressante.

Importance du geste plus que de la somme

J'ai eu l'occasion de connaître l'action des parrainages au lieu même de leur destination puisque j'ai travaillé dix ans en Grèce, de 1965 à 1975, au service de la Croix-Rouge suisse, de l'EPER et de Terre des Hommes. A cette époque, la Croix-Rouge suisse organisait un parrainage qui aidait des adolescents grecs à bénéficier d'une formation professionnelle. Au cours de cette expérience, j'ai réalisé que les parrainages sont une forme d'aide primordiale qu'il convient de perpétuer.

Devenir parrain évoque l'idée d'une prise de conscience qu'il faut intervenir et aider dans une situation précise, réflexion accompagnée d'un engagement que cette aide sera poursuivie aussi longtemps que nécessaire. Un parrain ne doit pas être forcément riche, c'est une personne qui a la possibilité d'agir, de faire un geste que l'autre ne parvient plus à faire.

La relation idéale entre parrain et filleul serait une relation directe, personnalisée par une correspondance; car un parrainage permet d'établir une relation privilégiée où transparait non la charité, mais le partage.

Je crois fermement que cette forme d'aide d'individu à individu est bonne: moins éblouissante, apparemment,

qu'une action d'urgence où l'on tâche de réunir au plus vite la plus grosse somme d'argent, le parrainage, à petits pas, mène son cheminement en profondeur. J'ai vu ces parrainages exercer une réelle influence sur les individus en leur redonnant le goût de vivre: une personne est en Suisse qui connaît leur sort et tâche de l'améliorer. Cette sécurité – mêlée à l'idée qu'on se fait de la Suisse, d'un pays

aisé et paisible – a motivé beaucoup de jeunes à poursuivre sérieusement leur formation.

Et, finalement, une chose que l'on ne dit pas assez et sur laquelle je tiens à insister, c'est que tout autant, si ce n'est plus, qu'une aide financière, celui qui bénéficie d'un parrainage (même si le lien qui unit parrain à filleul est anonyme) reçoit un soutien moral considérable. *M. Philippin*

Le car du bonheur

Je n'ai jamais eu de contact avec des personnes handicapées, si ce n'est qu'indirectement par ma fille qui travaille dans un home, la Cité des Enfants.

Je ne connaissais pas grand-chose au problème des handicapés, mais quand il m'arrivait de les voir rentrer d'une excursion – rêve devenu réalité grâce à un car spécialement aménagé – le visage rayonnant, j'ai compris qu'il s'était passé quelque chose de particulier. Plus qu'une excursion, c'est une fête qu'ils avaient vécue.

Un jour, on convia à une même excursion les enfants de la Cité et des grands-ma-

mans physiquement handicapés. Les enfants qui, pour la plupart, ne connaissent pas de grands-parents, ont découvert ce lien avec des personnes âgées. De la journée, ils ne se sont pas quittés et aujourd'hui les grands-parents continuent de venir régulièrement à la Cité des Enfants.

Le car a permis cette découverte touchante. Pour les handicapés, jeunes ou vieux, physiques ou mentaux, il réalise l'élargissement d'une vision que le sort avait fortement rétrécie.

J'ai acquis une conviction: à voir la joie qu'il provoque, le car, bien plus qu'une utilité, est une nécessité. *M^{me} Roduit*

Du fond d'un lit

Le sort n'en fait parfois qu'à sa tête. Jeune, j'étais patron d'un atelier de serrurerie. Il fallait travailler dur pour réussir à tourner. Puis ce fut la guerre au cours de laquelle un accident m'a rendu presque totalement invalide.

Depuis cette époque, je touche une rente invalidité en suffisance; seulement, je n'ai plus l'occasion de dépenser quoi que ce soit, mon temps se partageant entre le lit et la chaise roulante.

Je ne peux pas faire grand-chose ni pour moi ni pour autrui. Mais comme j'aime faire plaisir, je participe à ma façon au bien des autres, en souscrivant à des parrainages ou en adhérant à des sociétés. Je suis président cantonal des invalides et appartiens à 22 sociétés!

Les parrainages sont pour moi une autre façon d'aider les gens malgré mon handicap: comme les besoins sont nombreux et variés, je donne tantôt à l'un, tantôt à l'autre, si bien qu'au bout de l'an, tous les bulletins verts d'œuvres d'entraide et les demandes d'aide sont honorés.

C'est une façon pour moi d'être utile aux autres.

M. Heimoz



Paternalisme chromo? Non, un parrainage est un véritable soutien moral.

L'importance du geste continu

Nos parrainages datent de 1940. Ils étaient alors uniquement souscrits en faveur d'enfants victimes de la guerre, dont s'occupait le «Cartel suisse de secours aux enfants» devenu plus tard la «Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants».

La somme qu'avait à payer le «parrain» ou la «marraine» était déjà de 10 francs par mois durant six mois (la somme n'a, en effet, jamais été modifiée après plus de 40 ans!) et servait essentiellement au financement de homes et de préventoriums surtout à l'étranger. Il s'agissait alors de parrainages individuels, c'est-à-dire que les parrains et marraines se voyaient attribuer des enfants dont ils recevaient une fiche comportant nom, adresse, description de situation et même, parfois, une photographie. Cette forme, beaucoup plus personnalisée qu'actuellement, avait l'immense avantage de relever très fortement l'intérêt du souscripteur pour l'aide qu'on lui demandait d'apporter à ces enfants. Il pouvait lui écrire et même, parfois, lui apporter une aide complémentaire. Mais, hélas! Cette forme de parrainages avait aussi ses difficultés et même ses dangers qui ont fait, qu'après un certain nombre d'années, il a fallu y renoncer.

Aujourd'hui, nous n'avons plus que des parrainages symboliques (ou collectifs): parrainages pour réfugiés tibétains, parrainages pour familles en

Suisse, parrainages pour autocars pour handicapés, etc. Mais alors, demande-t-on, pourquoi continuer à parler de parrainages puisque ce terme implique une relation personnelle qui n'existe plus?

Nous répondons qu'une relation personnelle existe encore bel et bien mais qu'elle se situe à un autre niveau. La Croix-Rouge suisse, comme d'ailleurs, après elle, plusieurs autres institutions humanitaires, s'est rendue à l'évidence qu'il est possible de dissocier deux catégories de personnes accordant leur soutien à la Croix-Rouge. D'une part, celles qui acceptent de verser une contribution à la mesure de leur sensibilité, de leurs possibilités et de leur émotion du moment chaque fois que la Croix-Rouge organise sa collecte annuelle du mois de mai ou lance un appel spécial, par exemple à la suite d'une catastrophe. Grâce à cela et à d'autres ressources tels que dons, legs, subventions, et revenus divers, notre institution est à même de fonctionner et de mener à bien ses multiples activités. Dans l'autre catégorie, il y a les personnes qui s'intéressent de plus près à certaines activités de la Croix-Rouge et qui tiennent à choisir la destination de leur contribution et à être renseignées d'une manière circonstanciée sur le devenir de leur contribution. Elles s'intéressent à des tâches ne faisant pas forcément la «une» des journaux, à des activités qui sont appelées à durer, comme par exemple, l'aide au développement. Ce sont les souscripteurs de parrainages. Ils versent une certaine somme le premier mois mais s'engagent à renouveler régulièrement leur geste durant six mois, ce qui permet à notre institution de programmer son aide sur la base de ces engagements tout en sachant d'ailleurs qu'un certain nombre de ces parrainages seront renouvelés.

Il faut savoir que ces parrainages ont procuré à la Croix-Rouge de 1940 à 1984 plus de 47 millions de francs qui ont permis de pallier bien des souffrances, de contribuer à résoudre bien des problèmes et à poursuivre des tâches indispensables.

La Croix-Rouge est l'affaire de tous. *Jean-Daniel Pascalis*

Merveilleux témoignage d'amour

Je ne suis plus toute jeune – je vais sur mes 85 ans – mais comme j'aime beaucoup les enfants, je cherche encore par tous les moyens à les aider. En souscrivant à des parrainages, je peux aider des gens dans le besoin, dont je n'aurais autrement jamais eu connaissance. C'est une façon de soulager des misères.

Mais comme je n'ai pas non plus un gros revenu, j'essaie de faire des petits gestes qui font tout autant de bien: un

jour que j'étais au Jardin anglais, je rencontre une femme noire avec ses trois petits enfants. Un mois auparavant, elle était encore au Zaïre. A cinq dans un studio, ils attendent depuis maintenant près de deux ans le verdict de l'Office fédéral de la police pour l'obtention d'un statut de réfugié.

Comme cette femme paraissait perdue, j'ai proposé de lui faire découvrir d'autres parcs de la Ville. Depuis ce jour, je m'occupe tous les jeu-

dis de ces trois petits réfugiés.

Je ne cherche pas à m'imposer, pour ces enfants je reste Madame Rey. Tout petits, ils sont déjà la cible de remarques racistes méprisantes. Alors je leur explique pourquoi leur peau est foncée, mais que derrière cette peau, le cœur de chaque homme est pareil.

Et souvent je dis: «Merci, mon Dieu, de pouvoir m'occuper d'enfants à mon âge!»

M^{me} Rey